

Compte-rendu de l'activité Eco-Campus, janvier-juillet 2010

Une commission éco-campus spéciale reconstruction avait été envisagée par le rapporteur pour la fin du deuxième semestre 2009-10, au moment où va se conclure la réflexion sur le pré-programme de construction, avec d'importants points concernant l'environnement– charte paysagère et environnementale, schéma directeur et urbanistique, etc.

Malheureusement, en l'absence de réponse de nos APP, sollicités début juin autour de ce projet, cette commission n'a pu se réunir, et il était ensuite un peu tard pour convoquer une commission « normale ». Exceptionnellement, la commission Eco-campus ne s'est donc pas réunie ce semestre, mais son rapporteur n'est pas resté inactif, et en lieu et place des traditionnelles « informations du Rapporteur » présentées en début de commission, je vous livre ce compte(rendu d'activité qui se veut surtout un état des lieux des différents chantiers concernant le développement durable (DD) à l'UTM.

I. Reconstruction

- Suivant nos demande d'un programme exemplaire d'un point de la qualité environnementale, le cabinet URBANE, APP de l'UTM pour la Reconstruction, a présenté lors du CA de mars 2010,aux conseillers son schéma directeur révisé pour la reconstruction de l'UTM. Il y a été question de reconstruire un campus « à énergie positive », c'est-à-dire qu'en alliant des bâtiments énergétiquement sobres et une production d'énergie renouvelable (solaire photovoltaïque), le campus produirait plus d'énergie qu'il n'en consomme. Cet objectif reste conditionné à des simulations ultérieures plus fines mais fixe néanmoins un objectif ambitieux et intéressant. De même, les préconisations urbanistiques et paysagères, en termes d'aménagements des espaces communs et des circulations, représentent une avancée très positive par rapport aux versions antérieures du schéma d'aménagement.
- Par ailleurs, nous avons également été consultés tant pour les préconisations environnementales du futur **restaurant universitaire** que pour l'**Université Ouverte**. Si le système de contraintes de ces bâtiments ne place pas toujours les considérations environnementales au premier rang des priorités, nous devrions toutefois avoir des bâtiments nettement plus intéressants de ce point de vue que ceux construits jusque-là à l'UTM.

II. Mobilités durables

Divers actions relevant de notre Plan de Déplacement Campus ont abouti ce semestre :

- Une **enquête mobilité** via l'ENT, au cours du second semestre, sur les pratiques de déplacements de/vers le campus des personnels et des étudiants du campus Mirail. Si tous les résultats escomptés ne vont pas pouvoir être obtenus, en raison de défaillances dans la mise en oeuvre informatique de l'enquête, qui a fait disparaître certaines questions, les pratiques actuelles des usagers du Mirail devraient toutefois être mieux connues et quantifiées. Les résultats seront disponibles courant septembre.
- L'installation de **73 arceaux de stationnement vélo** (146 places) devrait être finalisée dans les jours qui viennent, après une commande réalisée fin avril.
- Une convention vient d'être validée par le CA du 6 juillet, pour approuver notre abonnement au logiciel de **covoiturage** de Tisséo : une communication et une animation seront réalisées sur cette nouvelle opportunité d'éco-mobilité pour les personnels et étudiant ,en septembre ou octobre.

III. Déchets

- Suite aux résolutions de la commission Eco-campus de janvier, des concertations ont eu lieu avec le SLG (Logistique) et la DAF (Direction Financières) pour améliorer la gestion des déchets à l'UTM. Il ressort que le SLG est prêt à organiser une **collecte sélective des déchets**, et que nous pourrions financer le remplacement des 61 poubelles extérieures de

l'UTM par des poubelles à double bac. Le point à résorber est maintenant le traitement aval de ces déchets. Une demande officielle a été faite par le Président Filârte à Pierre Cohen, président de la CUGT, pour que le Grand Toulouse fournisse à l'UTM des bacs bleus de tri sélectif et accepte d'enlever nos déchets à valoriser vers son usine de tri. Aucune réponse à ce jour.

- Un **récupérateur de piles** a été acheté et sera installé dans l'arche après les congés d'été. Une communication sera faite sur le sujet.
- Enfin, une initiative est lancée au niveau du PRES par différents responsables DD d'établissements toulousains, sous la coordination de René-Marc Willemot, chef de projet DD au PRES, afin de l'ancer une **étude sur les déchets** au niveau du PRES et de voir comment optimiser leur réduction / récupération / tri / valorisation. EN attente du feu vert du PRES.

IV. Energie

- Un **audit énergétique** a été lancé ce printemps, par appel d'offre auprès d'entreprises spécialisées, pour formuler des propositions pour améliorer le confort thermique et limiter les consommations énergétiques des bâtiments pérennes de l'UTM (MDR, BUC, Arche, UFR Histoire). Cet audit devrait déboucher à l'automne prochain sur des propositions concrètes et chiffrées : sas, isolation des murs ou des fenêtres, brise-soleil, ventilation, etc, etc.
- Suivant, là encore, une proposition approuvée par la Commission Eco-campus de janvier, un milliers d'**autocollants** 5x7cm ont été commandés, avec le slogan suivant : « En quittant la salle, fermez les portes, éteignez les lumières, merci ! ». Ils ont été répartis auprès des responsables administratifs des UFR et de la gestion des salles pour être installés au-dessus des interrupteurs et des poignées de portes de toutes les salles de cours ou de réunion du campus. En théorie, ils devraient être installés pour la rentrée.

V. Gouvernance

- En tant que rapporteur de la Commission Eco-campus, j'ai aussi participé aux réunions du **Projet d'Etablissement** dans le cadre du groupe Patrimoine Immobilier. La dimension Eco-campus devrait apparaître nettement dans le projet de quadriennal, bien qu'encore peu prise en compte par les évaluations.
- A ce titre, notre objectif reste l'inscription de l'UTM dans le **référentiel DD élaboré par la CPU qui, à travers l'outil en ligne EVVADES développé par FONDATERRA, partenaire de la CPU**, permet aux universités de mesurer via une batterie d'indicateurs leurs performances dans le domaine du DD, leurs progrès, et de communiquer sur leurs réalisations.
- L'appropriation d'un tel outil demande un lourd travail, dont l'université a pu mesurer la complexité au travers de l'élaboration d'un bilan carbone demandé par le FEDER comme condition au financement d'un projet de recherche européen. Ce besoin de renseigner de nombreux indicateurs techniques et de collecter des informations nombreuses et éparses ont incité le Secrétariat Général à envisager pour la rentrée la création d'un **Référent Technique Développement Durable**, au sein du STI : il s'agirait d'un personnel qui se spécialiserait plus particulièrement sur ces questions pour aider au suivi technique des dossiers.
- Participation à l'élaboration du **projet CEDAR** (Campus à Energie Durable et Aménagement Responsable), un projet issu de l'UT3 mais avec une volonté de fédération au niveau du PRES pour tenter d'obtenir des financements du Ministère du Développement Durable, pour développer tant des projets de recherches que des aménagements environnementaux des campus.
- Participation aux réunions du groupe Développement Durable de la CPU à Paris.